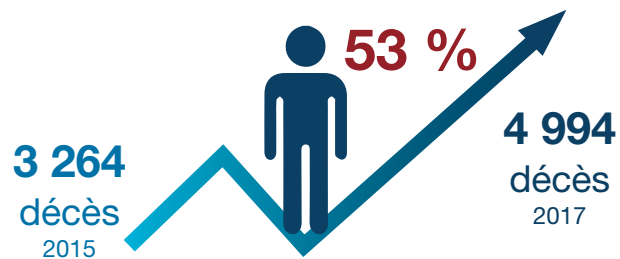


## Méfaits de l'usage de substances chez les hommes canadiens : les décès accidentels

En 3 ans, chez les hommes canadiens, le nombre de décès par blessures accidentelles attribuables à l'usage de substances a augmenté de plus de **50 %**<sup>1</sup>.



En 2017, **96 %** de ces décès étaient attribuables aux **opioïdes**, à l'**alcool** ou à la **cocaïne**<sup>2</sup>.



OPIOÏDES

49 %



ALCOOL

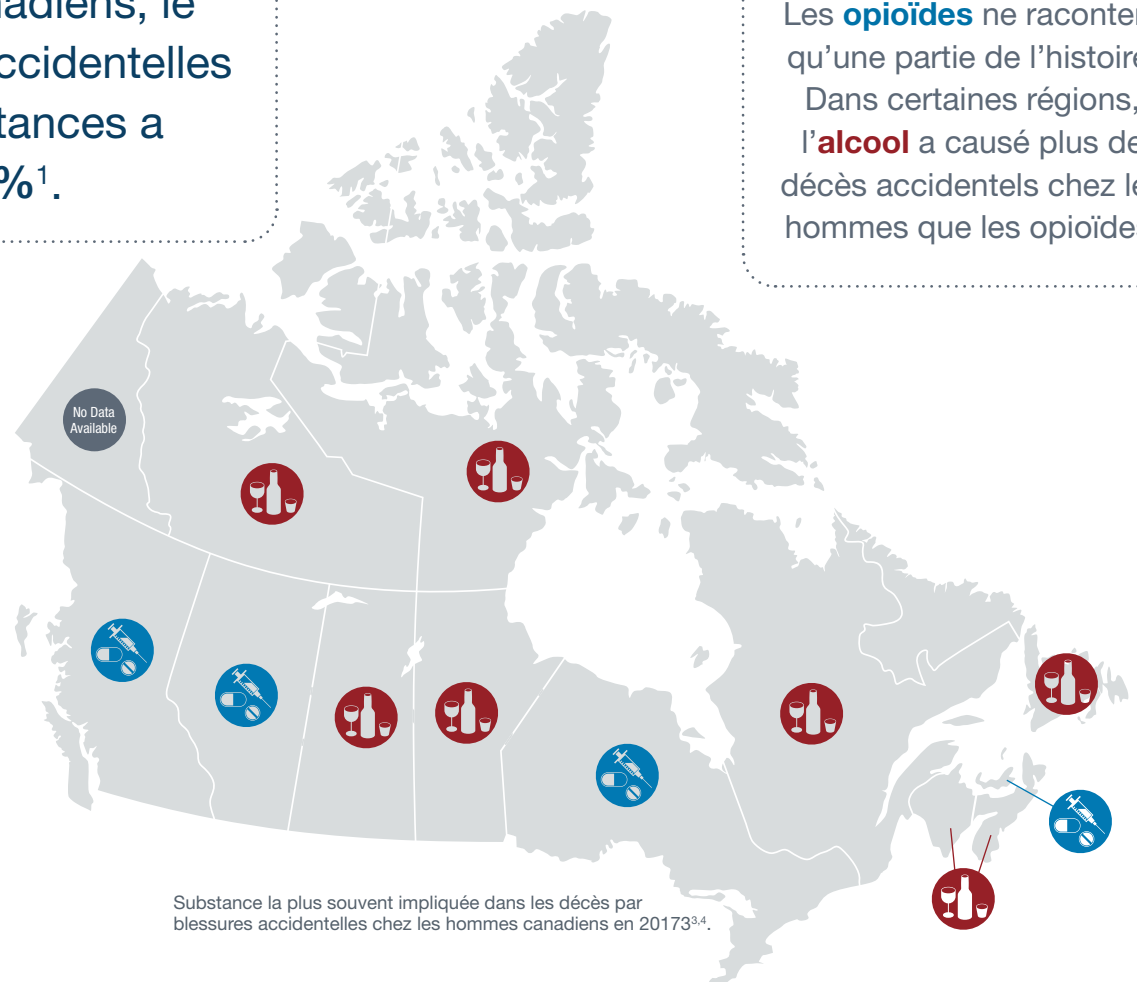
39 %



COCAÏNE

8 %

Les **opioïdes** ne racontent qu'une partie de l'histoire. Dans certaines régions, l'**alcool** a causé plus de décès accidentels chez les hommes que les opioïdes.



## Le contexte est important!

Les facteurs individuels et sociaux influent sur l'état de santé (p. ex. taux de mortalité attribuable à l'usage de substances chez les Canadiens<sup>5</sup>).

Ces facteurs doivent être pris en considération au moment d'analyser et d'interpréter les taux de mortalité attribuable à l'usage de substances au Canada.



Expériences vécues pendant l'enfance



Accès aux services sociaux et de santé



Environnement physique



Environnements et soutiens sociaux



Éducation et littératie



Race et culture



Revenu et statut social



Biologie et patrimoine génétique



Emploi et conditions de travail



Genre

<sup>1</sup> Ici, le syntagme « décès par blessures accidentelles attribuables à l'usage de substances » fait référence à des intoxications accidentelles à l'alcool, aux opioïdes ou à la cocaïne, ainsi qu'à des chutes, noyades, incendies, autres blessures accidentelles et intoxications accidentelles par des substances autres que l'alcool. Pour en savoir plus, voir le rapport *Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada* (2020).

<sup>2</sup> Les décès attribuables à l'usage de substances incluent ceux associés à une seule substance considérée comme en cause et ceux pour lesquels plus d'une substance était indiquée. Dans ce dernier cas, nous avons pondéré le facteur de responsabilité de chaque substance pour répartir ces décès dans chaque catégorie concernée, selon la proportion des décès où une seule substance était en cause.

<sup>3</sup> Des différences entre les provinces et territoires dans le processus d'enquête sur le décès, la méthode de classification des décès, les tests toxicologiques et le type de données déclarées peuvent avoir une incidence sur les taux. Pour en savoir plus, voir le [https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6034966/pdf/38\\_6\\_2.pdf](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6034966/pdf/38_6_2.pdf).

<sup>4</sup> À l'exclusion du Yukon. Aucune donnée sur la mortalité pour 2017 dans la base de données de l'état civil de Statistique Canada.

<sup>5</sup> Pour plus de renseignements sur l'influence des déterminants sociaux de la santé sur l'état de santé, voir la page [Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé](#).